Mappe sarde et cadastration romaine…

A partir de l'extrait original de la mappe sarde couvrant de l'est à l'ouest, le Pont-Vieux, l'Eglise, la Ratière, le château de Corinthe et la côte des Mollasses, on remarque une permanence de l'orientation des parcelles selon les axes nord-sud et est-ouest géographiques. Cette particularité serait due, selon notre collègue Bernard Kaminski, qui effectue des recherches sur les cadastres de la cluse de Chambéry, de l'Avant-pays savoyard, et de la région Aoste-Belley, au paléo cadastre d'origine romaine.
En effet, il apparaît que les kardines (au singulier kardo) de cette cadastration antique sont exactement orientés nord-sud (géog.), et que la trame d'exploitation mentionnée en fond de parcellaire, correspond à un module de 5 x 3 actus (177.50 x 106.50 m)."